suite avec M. le docteur Carriere. Elle a joué constamment avec promptitude, désigné la carte jouée par elle et celle jouée par son adversaire.

On ôte le bandeau avec précaution, et l'on reconnaît que tout est exactement dans la même position. Le bandeau est tellement adhérent dans tous ses points qu'il crie pendant qu'on le décolle.

Pendant le cours de l'expérience, la jeune fille n'a pas une seule fois porté la main à son bandeau, ni fait le moindre mouvement des lèvres et des joues.

Le bandeau a été appliqué ensuite sur les yeux de chacun des assistants, et chacun a déclaré qu'il lui était absolument impossible de distinguer même la lumière de l'obscurité.

Ont signé : Justin Maurice, rédacteur du *Nouvelliste*. — Grimaldi, littérateur. — Ed. Carrière, docteur en médecine. — Lord Cuningham. — Em. Lafarge. — Berna, docteur en médecine. — Frapart, docteur en médecine. — Delrieu, littérateur. — H. Brochin, docteur en médecine.

6me PROCÈS-VERBAL.

Paris, le 18 octobre 1838.

A trois heures et demie, mademoiselle Léonide est endormie. On applique sur ses yeux, 1° une bande de toile ; 2° une cousse épaisse de coton. 3° un ban-

Digitized by Google

deau opaque de velours noir. Ce bandeau s'étend d'une tempe à l'autre, et du milieu du front au bas des narines. On colle hermétiquement le bord inférieur du bandeau aux narines et aux joues avec du taffetas d'Angleterre, de sorte que les yeux sont dans l'obscurité la plus profonde.

Après une demi-heure d'attente, la petite somnambule demande à lire, M. Pariset écrit une phrase que l'on place sur un pupitre. La somnambule en lit les deux mots suivants : *par votre*. Puis M. Jacotot donne un petit imprimé qu'on pose également sur le pupitre et que l'on recouvre d'un verre transparent. La petite lit presque de suite, mais lentement, la phrase suivante imprimée en fort petits caractères :

Rue Jacob, n° 28, près la rue de Seine, faubourg Saint-Germain.

Madame Bouilly, *fleuriste, donne des leçons de fleurs; fabrique les fleurs.*

Ensuite la somnambule fait une partie de cartes avec M. Pariset, et elle désigne constamment sans se tromper les cartes de son adversaire et les siennes.

Il est juste de dire que de temps en temps les spectateurs ont vérifié que le bandeau n'était ni dérangé, ni décollé sur aucun de ses points. Elle fait une seconde partie avec M. d'Alton Shée, toujours en désignant toutes les cartes.

Après cette seconde partie, on enlève le bandeau, et l'on constate, en le renversant de haut en bas, que le coton n'a pas varié de place, et que le taffetas

Digitized by Google

d'Angleterre est encore exactement collé aux narines et aux joues.

Lorsque le bandeau est enlevé, tous les assistants l'essaient, et chacun constate qu'il est absolument imperméable à la lumière.

Après cette épreuve, on découd le bandeau, et l'on vérifie qu'il est composé de trois épaisseurs de velours noir.

Ont signé : ESTHER CATON. — d'ALTON SHÉE, pair de France. — J. JACOTOT, père. — PARISET, secrétaire perpétuel de l'Académie de Médecine. — H. de MONTÈGRE, docteur en médecine. — FRAPART, docteur en médecine. — M. JACOTOT, fils, docteur en médecine. — AIMÉE REYBAUD. — KUHNHOLTZ docteur-médecin, agrégé à la Faculté de Montpellier.

7me PROCÈS-VERBAL.

Paris, le 3 novembre 1838.

A trois heures et demie mademoiselle Pigeaire est endormie, on applique sur ses yeux :

1° Une bande de toile fine.

2° Une couche de coton.

3° Une bande de velours noir.

Ce bandeau s'étend d'une tempe à l'autre, et du milieu du front au bas des narines, et à la partie des

Digitized by Google